

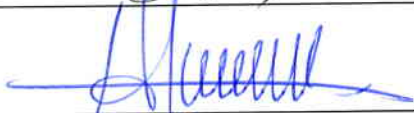
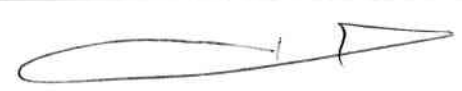
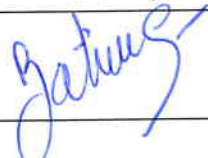
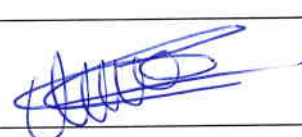
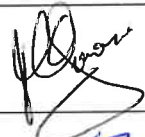
Séance de Conseil Municipal du 14 Avril 2025

Séance de Conseil Municipal

14 Avril 2025

Séance de Conseil Municipal du 14 Avril 2025

Liste des conseillers municipaux présents

Conseil Municipal		Signature
FERRIERE	Gérard	
SURRE	Alexandra	
MICHARD	Frédéric	Excusé
ANDRE	Pierre	
AUBERGER	Josiane	
BATISSE	David	
CHANDAT	Nicolas	Absent
MARTIN	Brigitte	
MEYRONNEINC	Angélique	Excusée
MINAUD	Catherine	
NOWAK	Dominique	Excusé
POMMEREUL	Sébastien	Absent
SIMONIN	Matthieu	
TOURNU	Marie-Béatrice	

Séance de Conseil Municipal du 14 Avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, salle de la mairie, sous la présidence de Mr FERRIERE Gérard, Maire.

Date de la convocation : 03.04.2025

Présents : Mr FERRIERE Gérard - Mme SURRE Alexandra - Mr ANDRE Pierre - Mme AUBERGER Josiane - Mr BATISSE David - Mme MARTIN Brigitte - Mme MINAUD Catherine - Mr SIMONIN Matthieu - Mme TOURNU Marie-Béatrice.

Procurations : Mme MEYRONNEINC Angélique à Mme MARTIN Brigitte - Mr MICHARD Frédéric à Mme MINAUD Catherine - Mr NOWAK Dominique à Mme SURRE Alexandra.

Absents excusés : Mme MEYRONNEINC Angélique - Mr MICHARD Frédéric - Mr NOWAK Dominique.

Absent : Mr CHANDAT Nicolas - Mr POMMEREUL Sébastien

Le quorum est atteint.

En application de l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme MARTIN Brigitte a été nommée secrétaire de séance.

Le maire ouvre la séance et demande au conseil municipal s'il y a des observations relatives au procès-verbal de la séance précédente.

Le procès-verbal de la séance du 25 Mars 2025 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. Vote du BP 2025 – Budget principal
2. Vote des taux des taxes directes locales
3. Vote des subventions 2025
 - a. CCAS
 - b. Associations
4. Tarifs, locations, redevances, concessions
5. Vote du BP 2025 – Budget Assainissement
6. Vote du BP 2025- Budget Lotissement
7. Vote du BP 2025 – Budget Usine relais
8. Dossier Actial
9. Informations
10. Questions diverses

Séance de Conseil Municipal du 14 Avril 2025

PROCES-VERBAL

1. Vote du BP 2025 – Budget principal

Commentaires :

Présentation du Budget Primitif du budget principal proposé, équilibré en fonctionnement et en investissement comme suit :

– Fonctionnement :

Dépenses : 2 346 918.64 €

Recettes : 2 346 918.64 €

– Investissement :

Dépenses : 2 887 935.53 €

Recettes : 2 887 935.53 €

Mme MINAUD réitère son observation faite en commission des finances : elle regrette qu'au vu des budgets conséquents prévus en investissement, il aurait été préférable de faire un programme d'investissement pour la rénovation des cours de tennis.

Monsieur le maire procède au vote :

POUR : 7

CONTRE : 1

ABSTENTION : 4

2. Vote des taux des taxes directes locales

Commentaires :

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de ne pas augmenter les taxes d'imposition.

Monsieur le maire procède au vote :

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2

3. Vote des subventions 2025

a. CCAS

Commentaires :

Monsieur le maire explique que comme vu dans le budget primitif du budget principal, et afin d'équilibrer le budget du CCAS, il propose de verser une subvention au CCAS de 4 900 €.

Mr le Maire procède au vote :

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

b. Associations

Commentaires :

Monsieur le maire explique que comme vu dans le budget primitif du budget principal, il propose de voter le montant global de 13 000 € pour le versement des subventions aux associations et organismes.

Mr le Maire procède au vote :

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2

Séance de Conseil Municipal du 14 Avril 2025

4. Tarifs, locations, redevances, concessionsCommentaires :

Monsieur le Maire rappelle les différents tarifs en vigueur.

Monsieur le Maire expose que suite au nouveau contrat de fourniture d'électricité, le prix moyen (saison haute, saison basse) du Kwh payé par la commune est de 0.3351€ TTC alors que les locataires du centre espace sont facturés 0.12 € TTC/Kwh.

Il propose dans un 1^{er} temps, d'augmenter le prix du kwh facturé aux locataires du centre espace à compter du 1^{er} mai 2025, dans la perspective de revoir de nouveau ce tarif au 1^{er} janvier 2026.

Mr BATISSE et Mme AUBERGER soulèvent le fait qu'une augmentation des frais va encore pénaliser les associations qui ont déjà des frais élevés lors d'organisation de manifestations.

Mme AUBERGER propose de ne pas augmenter le tarif des frais aux associations communales.

Mr BATISSE émet l'idée d'augmenter la subvention versée aux associations qui prennent les salles pour animer la commune.

Mr ANDRÉ suggère de faire un point en novembre de chaque année en commission des finances afin de lister les manifestations ayant eu lieu sur une année et qu'une subvention compensatrice soit versée en fonction des frais supportés par les associations.

Le conseil municipal est favorable à ce procédé.

Monsieur le maire procède au vote afin de fixer le tarif électricité à 0.18 € TTC/Kwh pour les locataires du centre espace :

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2

Monsieur le Maire expose que les tarifs d'entrée du centre aqua-récréatif n'ont jamais été révisés et demande l'avis du conseil municipal sur une augmentation.

Après concertation, le conseil municipal propose de fixer les tarifs ainsi :

Habitants de Villefranche d'Allier :

- Adulte : 1.50 €
- Enfant de 6 à 16 ans : 1.00 €

Personnes extérieures :

- Adulte : 3.50 €
- Enfant de 6 à 16 ans : 2.50 €

Monsieur le maire procède au vote :

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Concernant l'ensemble des autres divers tarifs, Monsieur le Maire propose de ne pas les augmenter.

Monsieur le maire procède au vote :

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Séance de Conseil Municipal du 14 Avril 2025

5. Vote du BP 2025 – Budget Assainissement

Commentaires :

Présentation du Budget Primitif du budget assainissement proposé, équilibré en fonctionnement et en investissement sans augmentation de la taxe d'assainissement, comme suit :

– Fonctionnement :

Dépenses : 166 965.09 €

Recettes : 166 965.09 €

– Investissement :

Dépenses : 203 701.96 €

Recettes : 203 701.96 €

Monsieur le maire procède au vote :

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

6. Vote du BP 2025- Budget Lotissement

Commentaires :

Présentation du Budget Primitif du budget lotissement proposé, équilibré en fonctionnement et en investissement, comme suit :

– Fonctionnement :

Dépenses : 126 833.53 €

Recettes : 126 833.53 €

– Investissement :

Dépenses : 77 508.90 €

Recettes : 77 508.90 €

Monsieur le maire procède au vote :

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2

7. Vote du BP 2025 – Budget Usine relais

Commentaires :

Présentation du Budget Primitif du budget usine relais proposé, équilibré en fonctionnement et en investissement comme suit :

– Fonctionnement :

Dépenses : 114 578.34 €

Recettes : 114 578.34 €

– Investissement :

Dépenses : 409.99 €

Recettes : 409.99 €

Monsieur le maire procède au vote :

POUR : 10

CONTRE : 2

ABSTENTION : 0

Séance de Conseil Municipal du 14 Avril 2025

8. Dossier Actial

Commentaires :

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'une procédure est en cours au Tribunal de Commerce.

Parallèlement, des discussions sont en cours avec le liquidateur judiciaire et les avocats respectifs.

Une estimation doit être réalisée à la demande du liquidateur.

Un nouvel échange doit avoir lieu vendredi 18 avril pour avancer sur la négociation dans l'optique de conserver une partie du terrain pour transférer les ateliers communaux.

Sur conseil et échanges avec notre avocate, n'ayant pas assez d'éléments connus à ce jour, ce dossier sera mis en délibération à une date ultérieure.

9. Informations

- ✓ Le conseil Départemental a offert 3 pieds de la rose La Bourbonnaise produite par la pépinière Delbard. 2 pieds ont été plantés dans les jardinières devant l'entrée de la mairie et l'autre dans le parc du Château de la Porte
- ✓ Lecture du courrier de Monsieur le Maire de Tortezaïs demandant une participation financière pour la réfection de la façade du local prêté au Club des arches Villefrancois.
Le conseil municipal ne souhaite pas participer du fait que la commune soutien le club par une subvention annuelle et par la mise à disposition de matériels et d'infrastructures.

10. Questions diverses

- Mr BATISSE demande :
 - Pour quelle raison le fauchage n'a pas débuté
 - Le fauchage va débuter, le retard est dû à un problème de pneus sur l'autre tracteur
 - s'il est possible d'avoir les résultats de l'étude de vitesse réalisée route de Cosne et route de Murat.
 - Le rapport sera transmis.
 - si un diagnostic sonore peut être réalisé au niveau des ralentisseurs lors de la période de haute activité de l'agriculture.
 - ce qu'il en est par rapport à la facture de nouveaux filets de cage de but
 - Le dossier va être repris.
 - si le logement Avenue du 08 mai est à louer
 - Le logement a fait l'objet d'une visite sans suite. Des travaux de rafraîchissement dans les pièces du bas seront réalisés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Séance de Conseil Municipal du 14 Avril 2025

DELIBERATIONS

Délibération n°39/2025 : Budget Primitif 2025 - Budget Principal

Déposée en Préfecture le 16.04.25

Votants : 12

Pour : 7

Contre : 1

Abstention : 4

Investissement

Dépenses	:	2 515 496,88
Recettes	:	2 213 466,13

Fonctionnement

Dépenses	:	2 346 918,64
Recettes	:	2 346 918,64

Pour rappel, total
budget :

Investissement

Dépenses	:	2 887 935,53	(dont 372 438,65 de RAR)
Recettes	:	2 887 935,53	(dont 674 469,40 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses	:	2 346 918,64	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	2 346 918,64	(dont 0,00 de RAR)

Délibération n°40/2025 : Vote des taux des taxes directes locales 2025

Déposée en Préfecture le 16.04.25

Votants : 12

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 2

Monsieur le Maire propose au conseil municipal que les taux d'imposition restent les mêmes qu'en 2024, à savoir :

- Taxe foncière bâtie (TFB) : 33.13%
- Taxe foncière non bâtie (TFNB) : 24.95 %
- Taxe d'habitation (TH) : 18.48 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

✓ DE VOTER les taux des taxes directes locales 2025 tel que proposé.

Séance de Conseil Municipal du 14 Avril 2025

Délibération n°41/2025 : Subvention 2025 au CCAS**Déposée en Préfecture le 16.04.25**

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- ✓ DE VOTER une subvention de 4 900 € au titre de l'exercice 2025 au Centre Communal d'Action Sociale.

Délibération n°42/2025 : Subventions 2025 aux associations**Déposée en Préfecture le 16.04.25**

Votants : 12

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 2

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- ✓ DE VOTER les subventions 2025 aux associations pour un montant global de 13 000 €.

Le conseil municipal précise que chaque association bénéficiaire devra obligatoirement fournir les pièces comptables de l'exercice et administratives légales afin de percevoir la subvention

Délibération n°43/2025 : Fixation des tarifs énergie pour les locations du centre espace**Déposée en Préfecture le 16.04.25**

Votants : 12

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 2

Suite aux nouveaux contrats de fournitures d'énergies,
Considérant l'augmentation du tarif de l'électricité,
Considérant le maintien du tarif du gaz,
Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de revoir le prix des frais d'électricité qui sera facturé aux locataires des salles du centre espace.

Séance de Conseil Municipal du 14 Avril 2025

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

✓ FIXE les prix de l'électricité et du gaz à facturer aux locataires des salles du centre espace, à compter du 1^{er} mai 2025 comme suit :

- Electricité : 0.18 €/Kwh
 - Gaz : 0.13 € /Kwh, reste inchangé
-

Délibération n°44/2025 : Tarifs d'entrée au centre aqua-récréatif
--

Déposée en Préfecture le 16.04.25

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité :

- ✓ DECIDE de revaloriser les tarifs d'entrée au centre aqua-récréatif à compter de la saison 2024 comme suit :

Habitants de Villefranche d'Allier :

- Adulte : 1.50 €
- Enfant de 6 à 16 ans : 1.00 €

Personnes extérieures :

- Adulte : 3.50 €
 - Enfant de 6 à 16 ans : 2.50 €
-

Séance de Conseil Municipal du 14 Avril 2025

Délibération n°45/2025 : Budget Primitif 2025 - Budget Assainissement

Déposée en Préfecture le 16.04.25

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Investissement

Dépenses	:	111 181,96
Recettes	:	164 455,96

Fonctionnement

Dépenses	:	166 965,09
Recettes	:	166 965,09

Pour rappel, total
budget :**Investissement**

Dépenses	:	203 701,96	(dont 92 520,00 de RAR)
Recettes	:	203 701,96	(dont 39 246,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses	:	166 965,09	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	166 965,09	(dont 0,00 de RAR)

Délibération n°46/2025 : Budget Primitif 2025 – Budget Lot. Prè de la Chapelle

Déposée en Préfecture le 16.04.25

Votants : 12

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 2

Investissement

Dépenses	:	77 508,90
Recettes	:	77 508,90

Fonctionnement

Dépenses	:	126 833,53
Recettes	:	126 833,53

Pour rappel, total
budget :

Investissement

Dépenses	:	77 508,90	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	77 508,90	(dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses	:	126 833,53	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	126 833,53	(dont 0,00 de RAR)

Séance de Conseil Municipal du 14 Avril 2025

Délibération n°47/2025 : Budget Primitif 2025 - Budget Usine Relais

Déposée en Préfecture le 16.04.25

Votants : 12

Pour : 10

Contre : 2

Abstention : 0

Investissement

Dépenses	:	409,99
Recettes	:	409,99

Fonctionnement

Dépenses	:	114 578,34
Recettes	:	114 578,34

Pour rappel, total
budget :**Investissement**

Dépenses	:	409,99	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	409,99	(dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses	:	114 578,34	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	114 578,34	(dont 0,00 de RAR)

Séance de Conseil Municipal du 14 Avril 2025

LISTE DES DELIBERATIONS DU 14/04/2025

39/2025	Budget Primitif 2025 - Budget Principal	Approuvée
40/2025	Vote des taux des taxes directes locales 2025	Approuvée
41/2025	Subvention 2025 au CCAS	Approuvée
42/2025	Subventions 2025 aux associations	Approuvée
43/2025	Fixation des tarifs energie pour les locations du centre espace	Approuvée
44/2025	Tarifs d'entrée au centre aqua-récréatif	Approuvée
45/2025	Budget Primitif 2025 - Budget Assainissement	Approuvée
46/2025	Budget Primitif 2025 - Budget Lot. Prè de la Chapelle	Approuvée
47/2025	Budget Primitif 2025 - Budget Usine Relais	Approuvée

Présents : Mr FERRIERE Gérard - Mme SURRE Alexandra - Mr ANDRE Pierre - Mme AUBERGER Josiane - Mr BATISSE David - Mme MARTIN Brigitte - Mme MINAUD Catherine - Mr SIMONIN Matthieu - Mme TOURNU Marie-Béatrice.

La secrétaire de séance,



B. MARTIN

Le Maire,



G. FERRIERE